

INSTITUT  
SAINT DOMINIQUE



# Taxe d'Apprentissage 2022



103, avenue de Cheverny  
44807 Saint Herblain CEDEX  
administration@st-do.fr  
www.stdominique.com

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

En 2022, versez une partie de votre Taxe d'Apprentissage aux établissements de formation que vous souhaitez soutenir sans aucun intermédiaire.

## BARÈME

# 13%

de votre taxe destinée au financement des formations techniques et professionnelles

## ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La taxe est due par les structures remplissant les conditions suivantes :



≥ 1 salarié



Être soumis à l'IS ou l'IR au titre des Bénéfices Industriels et Commerciaux

## COMMENT CALCULER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

En 2021, la Taxe d'Apprentissage est toujours égale à 0,68% de la Masse Salariale.

Elle se divise maintenant en deux parties :

- 87% de 0,68% sur la base de la MSB 2021 est à verser à votre OPCO de branche au moyen de la déclaration sociale nominative (DSN);

- 13% de 0,68% sur la base de la MSB 2020 est à verser directement aux établissements de formation de votre choix.

## QUAND PEUT-ON VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le solde peut être versé entre le 1er janvier 2022 et le 31 mai 2022.

**Vous souhaitez soutenir notre établissement via la Taxe d'Apprentissage ?  
L'Institut Saint Dominique est habilité à recevoir votre versement.**

NOTRE  
CODE UAI

# 0440176C

## COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?\*



par chèque  
à l'ordre de  
l'AFG Institut Saint Dominique



par virement  
(RIB sur  
demande)

VOTRE INTERLOCUTRICE : CHRISTELLE GAILLARD / TAXEAPPRENTISSAGE@ST-DO.FR

\* un reçu libératoire contenant la date et le montant du versement vous sera transmis

# POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Investissez dans la formation  
de vos futurs collaborateurs :

Soutenez notre projet  
avec votre Taxe  
d'Apprentissage 2022 !



# BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

## PERSONNE À CONTACTER

M  MME NOM  PRÉNOM   
FONCTION  TEL.   
EMAIL

## COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

RAISON SOC.  TÉL.   
CODE APE  SIRET   
ADRESSE   
CODE POSTAL  VILLE

## CALCUL DE VOTRE TAXE

Taxe Brute =  X 0,68% = A  ,00 €

MASSE  
SALARIALE 2021

## MONTANT À VERSER À L'INSTITUT SAINT DOMINIQUE :

A X 13% =  ,00 €

### Règlement :

Par chèque à l'ordre du lycée INSTITUT SAINT DOMINIQUE

Par virement bancaire sur le compte LCL

(FR02 3000 2074 5100 0007 0825 N40 CRLYFRPP)

Retournez votre déclaration signée et votre versement avant le 31 mai 2022 à :

Lycée INSTITUT SAINT-DOMINIQUE / Service TA  
103 avenue de Cheverny  
44800 SAINT-HERBLAIN

**A réception, l'établissement vous transmettra un reçu libérateur.**

En cochant cette case, j'autorise l'Institut Saint Dominique à :  
- stocker et traiter les données mentionnées dans le formulaire ci-présent ;  
- me recontacter ultérieurement par courrier, email ou téléphone concernant la Taxe d'Apprentissage.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :